

Conférence sur les contacts humains est-ouest : veto américain à Berne

Autor(en): **Walter, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **13 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Veto américain à Berne

Après six semaines de travaux, la réunion de Berne sur les contacts humains entre l'est et l'ouest, organisée dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), s'est terminée fin mai sans pouvoir adopter de document final. Ce n'est pas l'opposition des Etats de l'est qui a fait échouer le projet de déclaration, mais bien un veto américain de dernière minute. Ce projet de déclaration était une proposition des pays neutres et non-alignés. La Suisse, qui avait largement contribué à sa rédaction, n'a pas caché sa déception.

En obligeant l'Union soviétique à se rendre à Berne pour parler des «contacts entre les personnes» – ce qui constituait, en soi déjà, un succès –, les pays occidentaux voulaient surtout réaffirmer que la détente sans «visage humain» est une imposture. Ils venaient dans la capitale suisse d'abord en accusateurs, pour démontrer, exemples à l'appui, que le rideau de fer existe toujours. Mais aussi en avocats, pour demander la suppression des restrictions à la libre-circulation des personnes dans les cas où même les bureaucrates les plus bornés admettent qu'il y a des limites à la mesquinerie et à l'absurdité.

Progrès lents...

Les progrès dans ce domaine – lorsqu'il y en a – sont lents et peu spectaculaires. A cet égard, l'Acte d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe – qui lie tous les Etats européens (sauf l'Albanie) plus les Etats-Unis et le Canada – n'a pas apporté le grand dégel que certains espéraient. En outre, l'expérience a montré qu'il était très difficile, voire impossible, d'amener Moscou à prendre des engagements nouveaux, allant au delà de l'Acte d'Helsinki, signé il y a maintenant onze ans. A la conférence de Madrid («suite» d'Helsinki), il a, par exemple, fallu trois ans avant d'obtenir des Soviétiques que les demandes de

réunion de familles divisées par les frontières politiques soient désormais traitées «dans un délai de six mois, en règle générale» et non plus seulement «dans un esprit positif et humain».



Précieux contacts en marge de la rencontre de la CSCE, à Berne: le Secrétaire d'Etat helvétique, Edouard Brunner, en conversation avec le délégué américain Michaël Novak (à gauche) et son collègue soviétique Yuri Kachlev (à droite). (Photo: Trachsel)

C'est dire qu'avant le début de la conférence de Berne, personne ne se faisait beaucoup d'illusions sur les chances d'aboutir à des résultats tangibles. Tout au plus nourrissait-on l'espoir que cette rencontre favorisât la solution de quelques cas particulièrement dramatiques de ressortissants d'Europe orientale qui tentent, depuis des mois ou des années, de passer à l'ouest ou de faire venir chez eux des membres de leurs familles.

... mais progrès malgré tout

Très vite – et à la surprise générale –, on s'est toutefois rendu compte que les Soviétiques et la plupart des autres Etats communistes étaient apparemment disposés non seulement à régler à l'amiable plusieurs de ces cas (la Suisse en a liquidé à Berne une vingtaine sur un total de 36), mais également d'explicitier (pour les rendre plus contraignantes) les clauses «humanitaires» de l'Acte d'Helsinki et de l'accord de Madrid.

A vrai dire, les concessions de l'est n'avaient rien de révolutionnaire. Et le dernier jour de la conférence, on était encore loin d'une charte qui proclamerait la liberté de chacun de quitter son pays quand il veut et pour aller où il

veut. Mais, pour la première fois, l'URSS céda sur quelques points importants:

- elle promettait d'examiner désormais «immédiatement» les demandes de visas ayant un caractère «d'urgence humanitaire»,
- elle s'engageait à publier l'incroyable tissu de règles administratives qui rend si difficiles les voyages des Soviétiques,
- elle acceptait de reconnaître, dans un document international,

qu'elle violait le secret postal et téléphonique garanti à ses citoyens.

Processus de longue haleine

On pouvait voir là, sinon un progrès, du moins un désir de ne pas couper les ponts. C'était peu. Mais dans l'état actuel des relations est-ouest, ce n'était pas rien.

Et les Américains, au lieu de se

mettre à dos leurs alliés et leurs meilleurs amis, auraient dû le comprendre. On connaît la suite: le dernier jour de la conférence, le Département d'Etat a interdit à la délégation des Etats-Unis de ratifier le texte de compromis adopté quelques heures auparavant à l'unanimité des 35 Etats participants (y compris par le représentant américain). Ce geste a suscité la déception de la plupart des al-

liés de l'Amérique et de ses meilleurs amis, même en Suisse. Ils ont sans doute eu raison de se montrer «durs» à l'égard des Soviétiques. Mais dans le domaine humanitaire, la politique du «tout ou rien» ne profite pas toujours à ceux que l'on prétend aider. ●

*Michel Walter,
rédacteur politique,
Radio Suisse Internationale*

Ausbildung in Schweizer Privatschulen Education dans les écoles privées de Suisse



LYCEUM ALPINUM ZUOZ
Internat pour garçons de 10 à 19 ans
Ecole primaire, 5^e et 6^e classes
Gymnase (Lycée):
types A, B, C, D, E avec maturité
Ecole de commerce avec diplôme

Les examens finaux, passés à l'école même, sont reconnus par la Confédération, l'Abitur allemand par la République Fédérale d'Allemagne.

Langue d'enseignement: l'allemand.

Beaucoup de possibilités de sport

Renseignements par le rectorat:

Dr. G. A. Bezzola-de Meuron, CH-7524 Zuoz 8,
Engadine, Téléphone 082/7 01 11



Bewährte Mittelschule mit
Internat für Knaben und
Mädchen von 13-20 Jahren

Gymnasium Typus A, B, C, D (7.-13. Schuljahr).

Lehrerseminar. 3 Jahre Unterseminar und 2 Jahre Oberseminar (10.-14. Schuljahr).

Eidgenössisch und kantonal anerkannte eigene Abschlussprüfungen. Interne Schülerberatung - individuelle Betreuung - geregelte Studienzeiten. Eintrittserleichterungen für Auslandschweizer. Besorgung der persönlichen Wäsche in der Schule auf Wunsch möglich. Schuljahresbeginn 7. Schuljahr Mitte August; höhere Klassen Mitte Mai. Anmeldefrist Ende Februar bzw. Ende April für Schüler des 7. Schuljahres. Aufnahmeprüfungen zweite Hälfte März bzw. erste Hälfte Juni. Ausführliche Unterlagen durch das Sekretariat.

Weitere Beratung durch den Direktor, Pfr. Dr. J. Flury.
Telefon 081 53 11 91 - Postfach 7220 Schiers

Études, éducation et soleil: Engadin (1720 m s. m.)

Lycée régional avec internat pour jeunes filles et garçons à partir de 13 ans:
● tous les types du lycée inférieur ● lycée du type E ● école de commerce ● école secondaire ● année d'orientation professionnelle ● cours d'allemand ● diplôme et baccalauréat fédéraux



Renseignements et prospectus auprès de:
E. M. S., CH - 7503 Samedan,
tél. 082/65851. Dr. H. Schmid, recteur

Alpines Institut Kandersteg Berner Oberland 1200 m ü. M.

Internat mit kleiner Schülerzahl für Knaben und Mädchen von 10-16 Jahren, familiär geführt.

Primar- und Sekundarschule staatl. anerkannt
Spezial-Deutschkurse für fremdsprachige Kinder
Sommer-Ferisprachkurse Juni/ Juli/ August

Winter-Ferienkurse mit Sprachunterricht
Sommer- und Wintersportmöglichkeiten.
Schul- und Internatsleitung: Dr. J. Züger, Telefon 033 75 14 74

Ecole d'Humanité 6085 Hasliberg Goldern

Gemeinnützige Genossenschaft; Telefon 036 71 15 15; B. O., 1050 m ü. M.
Internat: familiäre Kleingruppen, Knaben und Mädchen, Primar-, Sekundar-, Realschule, Gymnasium. Flexible Kursorganisation (Fähigkeitsgruppen, nicht Jahrgangsklassen) ermöglicht u. a. Umschulung auf Schweizerische Schulverhältnisse.

English-speaking school system: CEEB and GCE preparation
Gründer: Paul und Edith Geheeb. 150 Schüler, 34 Lehrer. Leitung: Natalie und Armin Lüthi-Peterson.

La combinaison idéale pour un avenir professionnel assuré:

Formation Hôtellerie-Tourisme et étude approfondie de Langues

En internat nous préparons depuis des décennies, des jeunes filles de 15 à 24 ans aux diplômes internationaux de langues (Angl., Allm., Fr.). En même temps nous offrons une formation hôtellerie-tourisme jusqu'à l'assistante de direction en allemand, langue officielle de l'institut. Possibilités de pratiquer plusieurs langues, cours intensifs d'allemand pour débutants. Milieu international dynamique. Meilleures références. **Cours d'été de Langues.**

Institut Sunny Dale - Villa Unspunnen, Fam. Dr. Gaugler
3812 Interlaken/Suisse, Téléphone 036 22 17 18, Télex 923 173



INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

Leitung: Dr. K. Storchenegger
6316 Zugerberg, Telefon 042 21 17 22
1000 Meter über Meer

Internationale Schule für Söhne ab 10 Jahren Schweizer Sektion:
Primarschule Klassen 4-6
Gymnasium und Wirtschaftsdiplomschule
Eidgenössisch anerkannte Diplom- und Maturitätsprüfungen im Institut
Ferienkurse: Juli-August
American School: 5th-12th Grade
Scuola italiana, Nederlandse Sectie